

# PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

## "JARDINS FAMILIAUX DE VIDY"

CONCERNANT LA PARCELLE N° 4185 SISE ENTRE L'AVENUE DU CHABLAIS, LA LIMITE COMMUNALE DE CHAVANNES-PRES-RENS, LA ROUTE DE VIDY ET LA STEP

### LEGENDE

-  Périmètre du plan partiel d'affectation
-  Limite légalisée des constructions
-  Limite nouvelle des constructions
-  Limite radiée des constructions
-  Zone de jardins familiaux
-  Accès des véhicules (à titre indicatif)
-  Limite du territoire communal
-  Degré de sensibilité selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB)
-  Zone de protection du gazoduc - Gaznat SA - en vigueur jusqu'à la mise hors service du gazoduc selon l'ordonnance fédérale (OSITC)
-  Zone dévolue au domaine public pour l'accès à la N1 (à titre indicatif)
-  Zone de verdure avec renforcement de l'arborisation (à titre indicatif)

